Machine Translated by Google

Jardins résidentiels de Villamartin 2

Règles de la communauté

Residencial Villamartin Gardens 2 est un quartier résidentiel privé et, même si nous accueillons nos vacanciers, nous ne sommes pas un complexe de vacances.

Les règles suivantes sont obligatoires pour nous tous.

Tout propriétaire/locataire/invité ne respectant pas les règles doit être signalé à votre président/vice-président/ administrateur, qui prendra les mesures appropriées.

Tous les propriétaires ont l'obligation de connaître et de respecter les règles de la communauté et d'informer le président/vice-président/ administrateur de toute observation ou plainte afin de permettre le bon fonctionnement de la communauté.

Espaces communs

Pour plus de clarté, la « zone commune » comprend toutes les zones depuis le moment où vous sortez de votre appartement jusqu'à ce que vous sortiez par la clôture périphérique via les portes (par exemple les couloirs à l'extérieur des appartements, les cages d'escalier, le garage, les jardins, les allées, les piscines, etc.).

- Les portes d'accès doivent toujours rester fermées et demanderont que les portes d'accès soient fermées.
  tranquillement pour ne pas déranger les voisins.
- Veuillez essuyer tout déversement de toute nature (par exemple, lors du transport des déchets vers les poubelles, de l'eau de la piscine).
  goutte à goutte sur le sol) depuis le plancher de l'ascenseur, car cela entraîne un risque de glissade.
- Veuillez respecter vos voisins et réduire le bruit au minimum, surtout lorsque vous partez ou
  arriver tôt le matin ou tard le soir.
- Les propriétaires sont responsables, en tout temps, des travailleurs d'entretien et ne doivent pas permettre aux travailleurs de
  Maintenez les passerelles ouvertes pendant les travaux de maintenance car cela constitue un risque pour la sécurité.
- Il est demandé à chacun de respecter l'espace commun, et de ne pas endommager les plantes et les arbres
- Tout l'espace commun est un espace non fumeur (y compris les cigarettes électroniques).
- Il est demandé à chacun de respecter les équipements collectifs et les propriétés privées des autres propriétaires
  dessus/dessous et côte à côte de leur propre propriété, et de maintenir en bon état le
  terrasses/balcons de leur propre propriété en gardant à l'esprit de ne pas brosser ou rincer l'eau ou la saleté
  sur les terrasses/balcons des voisins.
- Appartement sécurisé. Si vous sécurisez l'appartement avec des caméras, vous n'êtes pas autorisé à placer
  la caméra à l'extérieur du balcon ou de la terrasse. La caméra doit être placée de manière à ce que seule la vôtre
  propriété . Il est strictement interdit de pointer la caméra vers l'extérieur.

Machine Translated by Google

- Aucun vêtement, serviette, literie, etc. ne doit être accroché aux murs, aux balustrades de balcon ou aux portails.
  L'utilisation d'aérateurs sur votre propre propriété est acceptable, mais uniquement lorsque la propriété est occupée.
- Les barbecues ne sont pas autorisés dans les espaces communs. Uniquement des barbecues à gaz ou électriques (pas de charbon de bois
  ou bois pour désagréments liés à la fumée et risque d'incendie) sont autorisés sur les terrasses privatives /
  balcons.
- En cas de casse ou de détérioration des parties communes du fait d'un fonctionnement inadapté ou inadapté
  utilisation, la personne responsable sera tenue de payer les dommages. Les propriétaires sont
  responsable des actions de leurs locataires/invités.
- Tous les déchets ménagers doivent être jetés dans les conteneurs poubelles fermés qui se trouvent
  en plusieurs points des rues avoisinantes, dans des sacs plastiques bien attachés. Pas de déchets domestiques
  doit être laissé dans n'importe quelle partie de la communauté.
- La sécurité des enfants au sein de la communauté est primordiale. Il est important que tous ceux qui
  entre dans la communauté est tenu responsable des enfants dont il a la garde. Parents
  vous devez garder vos enfants surveillés à tout moment. Cela libère la communauté de tout
  responsabilité en cas d'accidents éventuels :
  - Les parents doivent veiller sur leurs enfants et éviter les jeux qui pourraient affecter les autres.
    voisins (y compris jeux de ballon).
  - Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte dans les remontées mécaniques et
    escaliers.
  - Les vélos, skateboards, scooters, patins à roulettes ou similaires ne peuvent pas être utilisés dans le périmètre
    zones communes car cela peut endommager les sentiers.
- Tous les occupants sont tenus de maintenir le niveau de bruit à un minimum - en particulier entre 2400
  et 08h00.
- Aucun véhicule ne doit être garé sur le béton imprimé à motifs dans la zone commune car il
  endommage le béton.

Zone de garage

- Garez votre voiture sur la place de stationnement appropriée et non à un autre endroit sans autorisation. Parking
  votre voiture doit être réalisée de manière appropriée et sans causer d'obstacles aux autres
  les utilisateurs du garage.
- Aucun autre objet ne peut être stocké dans l'espace du garage public.
- Aucun produit dangereux tel que de l'essence, des huiles, des bouteilles de gaz ou des substances inflammables ne doit être conservé ou
  stockés dans le bâtiment ou dans un placard de stockage privé.

Machine Translated by Google

- La porte de garage et la clôture périmétrique s'ouvrent à l'aide d'une télécommande et se ferment automatiquement après
  à une minute d'intervalle. N'ouvrez ou fermez la porte de garage manuellement qu'en cas de
  urgence.
- Les propriétaires qui louent leur propriété doivent s'assurer que les locataires/invités qui utilisent le garage sont
  fourni avec la télécommande et indiqué comment déverrouiller la porte du garage pour éviter
  dommage.
- Si le locataire ne dispose pas d'une télécommande, le garage ne doit pas être utilisé.
- Aucun véhicule (y compris d'entretien/commercial) n'est autorisé à stationner dans la commune.
  terrains, y compris le déchargement et le chargement.

Animaux domestiques

- Les chiens doivent être tenus en laisse en permanence lors de leurs déplacements dans les espaces communs et sont
  interdit dans les zones de la piscine.
- Les chiens ne sont pas autorisés sur l'herbe dans les zones communes.
- Les propriétaires doivent veiller à ce que leur animal n'utilise pas l'espace commun comme toilette. N'importe lequel
  les accidents doivent être enlevés et nettoyés immédiatement.
- Les animaux domestiques ne sont autorisés qu'au sein de la communauté à condition qu'ils ne dérangent pas les autres résidents.

chats

- Il est interdit de nourrir les animaux errants dans la communauté.

Espace piscine et jacuzzi

La piscine ne peut être utilisée qu'entre 8h00 et 22h00. Il est important pour la santé et
pour des raisons de sécurité, que chacun lise et respecte les règles de la piscine détaillées ci-dessous :

- Chacun doit être attentif aux autres utilisateurs de la piscine afin que tous puissent profiter et se détendre dans la piscine.
  environnement.
- Utilisez la douche à chaque fois avant d'entrer dans la piscine. L'utilisation de savon/gel douche/shampoing
  etc ne sont pas autorisés.
- Interdit de plonger. Nous vous demandons également de ne pas constamment sauter à l'eau ou jouer à des jeux difficiles.
  dans l'eau pendant que d'autres personnes nagent.
- Les matelas pneumatiques/lilos et les équipements de flottaison ne doivent pas être utilisés dans la piscine. Aides à la natation simples
  tels que des brassards ou des anneaux en caoutchouc sont autorisés.
- Ne courez pas dans la zone de la piscine car cela peut être dangereux

Machine Translated by Google

- Seuls les vêtements conçus pour nager doivent être utilisés dans l'eau, par exemple les T-shirts ne le sont pas.

  Maillots de bain.

- Les bébés/nourrissons qui portent des couches doivent porter des couches de natation dans la piscine et aux alentours.

  espace piscine.

- Il s'agit donc d'un espace familial sans bain topless.
- Aucun animal n'est autorisé dans la zone de la piscine, à l'exception des animaux d'assistance.
- Aucun verre ne peut être utilisé dans l'espace piscine, seuls des matériaux incassables peuvent être utilisés.
- Il est interdit de fumer (y compris les cigarettes électroniques) dans la zone de la piscine ou dans tout autre espace commun.
- Aucun effet personnel, par exemple des chaises, des serviettes, des aides à la natation, ne doit être laissé dans la zone de la piscine.

  pendant la nuit.

- La musique est autorisée si vous utilisez des écouteurs personnels.
- Tous les détritus doivent être enlevés et éliminés correctement.
- Les enfants de moins de 12 ans entrant dans l'espace piscine doivent être sous la surveillance d'un

  adulte responsable. Les parents doivent s'assurer que leurs enfants comprennent et se conforment aux règles personnelles.

  règles d'hygiène et règles de sécurité énoncées.

- Veuillez ne pas utiliser la piscine si vous pensez que vous ou votre enfant ne vous sentez pas bien.

Propriétaires qui utilisent leur propriété à des fins de location

Locataire - une ou plusieurs personnes qui louent un appartement au propriétaire pour 12 mois ou

plus long.

Invité - une ou plusieurs personnes qui louent un appartement au propriétaire pour une location à court terme

(par exemple pour des vacances)

- Les propriétaires doivent afficher leur attestation de l'office du tourisme à l'extérieur de leur propriété.
- Les propriétaires doivent laisser les informations sur leurs détenteurs de clés et leurs contacts d'assurance à leur

  président/vice-président/administrateur.

- Les propriétaires doivent afficher clairement une copie des règles communautaires à l'intérieur de leur propriété.
- Les propriétaires sont responsables de tout dommage aux biens de la communauté causé par leurs locataires /

  invités.

- Les locataires/invités sont libres de profiter de la piscine et des installations communes selon le règlement.
- Les locataires/invités ne sont pas autorisés à amener des invités ou des amis extérieurs à la communauté à la maison.

  piscine ou installations communes.

Machine Translated by Google

- S'assurer que les locataires/invités se garent dans l'espace de stationnement attribué et sans causer de obstacle pour les autres utilisateurs du garage.

Informations pratiques pour les propriétaires

- Il est obligatoire que tout auvent érigé sur votre terrasse/balcon soit uniforme couleur, veuillez donc contacter votre président/vice-président pour obtenir des éclaircissements.
- Il est interdit de placer de la publicité, des antennes ou des paraboles sur les murs ou sur les terrasses.
- Si un propriétaire a l'intention d'ériger une structure sur sa terrasse ou son balcon, vous devez en discuter. au préalable avec votre président/vice-président pour vous assurer de l'uniformité des couleurs et du poids des la construction est autorisée.